

**EPLEFPA de Châlons-en-Champagne**  
**CFPPA de l'Épine**

52 allée du Château  
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11  
Fax : 03 26 68 66 26  
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.cfppalepine.fr



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
*L'Europe s'invente chez nous*



SIRET 1951196800036  
NDA : 2151P002051

Cet engagement ne vaut pas agrément de l'Etat



ESPACES VERTS

## ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) ET DU MATÉRIEL (UNITÉ 2)



### OBJECTIFS VISÉS

- Connaître la législation spécifique aux EPI.
- Savoir créer et gérer le registre de sécurité.
- Acquérir les bons automatismes pour le contrôle des EPI.
- Savoir identifier les défauts et mettre en place les actions correctives.
- Être capable d'identifier et de vérifier les organes de protection des matériels.

### MODES DE VALIDATION

Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.





## DURÉE DE L'ACTION

- 14 heures (2 journées de 7 heures).

## DATE DES SESSIONS

- Dates à définir.

## VOIE DE FORMATION

- Formation professionnelle continue.

## CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

### JOUR 1 : Demi-journée (3,5h)

- Définition des EPI et directive 89/686 CEE.
- Marquage CE, les normes et les obligations.
- Catégories des EPI, les organismes notifiés.
- Obligations des employeurs et informations des travailleurs.

### JOUR 1 : Demi-journée (3,5h)

- Aspects législatifs, sécuritaires et pratiques.
- Registre de sécurité et rapports de vérification.
- Identification et marquage EPI, déclaration de conformité.
- Méthodes de vérification, les actions correctives.
- Stockage, nettoyage et entretien des équipements.

### JOUR 2 : Demi-journée (3,5h)

- Les différents types de matériels (thermique, électriques, manuel...).
- Les risques professionnels.

### JOUR 2 : Demi-journée (3,5h)

- Pratique réalisée sur différentes machines.
- Identification des organes de sécurités.
- Mise en route des machines et démonstration des organes de sécurité.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique
- Utilisation du matériel et des EPI mis à disposition du CFPPA de l'Épine, et utilisation des EPI des stagiaires.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

- Min : 8 personnes / Max : 15 personnes.

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction.

## PRÉREQUIS

- Aucun.

## COÛT DE LA FORMATION

15€ / Heure.



## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tout public.



## INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT (adhérents) ; n° 22038.
- Autres financements : (OPCO, plan de développement des compétences...).



Contact : Élodie GOBILLARD - 03.26.68.66.11  
cfppa.somme-vesle@educagri.fr